



FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE POUR LES ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES EN PRIMO-ACCESSION

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION - NE PAS COMPLÉTER

Date de réception :

Demandeur :

Nom :

Prénom :

Le cas échéant, co-demandeur :

Nom :

Prénom :

À COMPLÉTER PAR LE(S) DEMANDEUR(S)

Demandeur :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse (domicile actuel) :

.....

Code postal:

Commune :

Téléphone :

Courriel :

Le cas échéant, co-demandeur :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse (domicile actuel) :

.....

Code postal:

Commune :

Téléphone :

Courriel :

certifie(nt) l'exactitude de tous les renseignements indiqués dans la présente demande. Toute mention d'information erronée engageant ma/notre responsabilité.

A le

Signature de(s) demandeur(s) (précédée de la mention <lu et approuvé>)

La réponse à la totalité des questions de ce formulaire est obligatoire. Ces informations permettront l'instruction de votre demande.

***Demande d'aide primo accédant à la ville de Saumur
Engagement à compléter par le(s) demandeur(s)***

Je soussigné, (nom et prénom)

.....

- Sollicite une aide de la ville de saumur relative à la primo-accession, d'un bien acquis situé
(adresse complète du bien)

.....

.....

- Atteste sur l'honneur n'avoir jamais été propriétaire d'un bien immobilier à usage d'habitation.
- M'engage à :
 - o Occuper à titre de résidence principale le logement bénéficiant des aides pendant une durée minimale de 5 ans ;
 - o Rembourser l'aide en totalité en cas de revente, même partielle, avant la cinquième année d'occupation du bien immobilier ;
 - o Rembourser dans son intégralité l'aide communale en cas de mis en location avant les cinq ans, de transformation en local professionnel ou de résidence secondaire, même sur une partie du bien ;
- Reconnais avoir pris connaissance du règlement relatif à l'attribution de cette aide locale et m'engage à m'y conformer.
- Accepte, en soumettant ce formulaire, que les informations saisies soient exploitées par la Ville de Saumur dans le cadre de l'attribution de l'aide locale au primo-accédant.

Fait à

Signature(s)

Le

La demande et toute correspondance doivent être adressées à M. le Maire
Hôtel de Ville - Direction de l'aménagement et du patrimoine
Rue Molière - CS 54030 /49 408 SAUMUR CEDEX
amenagementpatrimoine.direction@saumur.fr